

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 51 (1971-1972)

**Artikel:** La Révolution et la République Helvétique en Gruyère  
**Autor:** Maradan, Hervé  
**Vorwort:** Introduction  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817623>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Révolution et la République Helvétique en Gruyère\*

HERVÉ MARADAN

## INTRODUCTION

### La révolution de Chenaux et le Club helvétique de Paris

Déjà bien avant la Révolution française, le canton de Fribourg avait été le théâtre d'un soulèvement populaire. Dirigé contre le régime patricien, il avait pris sa source en Gruyère, mais il ne fut pas le seul danger qui menaça le régime à cette époque. Il faut y ajouter la lutte de la bourgeoisie commune de la ville de Fribourg, revendiquant ses anciens droits contre le patriciat; les divisions dans la classe privilégiée elle-même, entre les nobles et les simples patriciens<sup>1</sup>. L'insurrection des campagnes fut cependant l'épisode le plus dramatique.

Pour connaître l'origine de ce mouvement, il suffit de rappeler sous l'Ancien régime fribourgeois, les motifs de mécontentement qui ne manquaient pas. Les idées révolutionnaires avaient facilement pénétré dans le canton par les nombreux Fribourgeois qui revenaient des armées françaises et, surtout en Gruyère, par les nombreuses relations commerciales qui unissaient cette région à la France. A ces causes générales, s'ajoutaient des griefs plus précis. Les droits personnels (corvées, charrois), les charges réelles (dîmes, cens, lods) et l'intervention croissante de l'Etat dans l'administration communale et dans les divers corps de métiers n'étaient guère prisés par la population campagnarde qui, générale-

---

\* Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, sous la direction du professeur R. Ruffieux en 1969.

<sup>1</sup> G. Castella, *op. cit.* p. 417.

ment, était propriétaire de ses terres. De plus, la suppression en 1778 du couvent de la Valsainte causa un grand mécontentement dans la région. Enfin, l'abolition en 1780 d'un certain nombre de fêtes religieuses, qui donnaient lieu à de grandes réjouissances populaires, donna aux paysans le sentiment que la religion elle-même était menacée, sentiment que les chefs du mouvement surent habilement utiliser.

L'appel fut lancé par Pierre-Nicolas Chenaux. «Grand et vigoureux soldat, paysan d'une instruction supérieure à la moyenne, beau parleur, patriote sincère et généreux, entreprenant et courageux, d'une crânerie allant parfois jusqu'à la témérité, avec une pointe de vantardise, Chenaux avait quelques-uns des défauts et des qualités des Gruyériens qui, en 1781, n'avaient pas oublié leur ancienne indépendance»<sup>1</sup>. Dans des réunions tenues soit à Bulle, soit à Gruyères, furent décidées l'action militaire et la marche sur la capitale.

On sait la tournure que prirent les événements et l'échec de cette tentative, le 4 mai 1781. Chenaux lui-même perdit la vie, frappé par un de ses lieutenants. Les autres dirigeants furent condamnés soit à l'exil, soit aux galères. D'autres prirent la fuite, ainsi l'avocat Jean-André Castella, de Gruyères. Il revint en 1798, à la suite des armées françaises, dans sa patrie — de même que plusieurs de ses compagnons — et il occupa sous la République helvétique la modeste fonction de sous-préfet du district de Gruyères. C'est d'ailleurs le seul exilé de 1781 qui occupera une fonction publique autre que communale. On pourrait trouver là un signe que la révolution Chenaux était un mouvement d'insatisfaits, d'opposants sans buts politiques très précis quant au remplacement du régime.

Durant les dix-sept années qui séparent cette insurrection et la chute de l'Ancien régime en 1798, la situation dans le canton semble s'être stabilisée. Mais, surtout en Gruyère, le nom de Chenaux resta gravé dans les esprits où il avait suscité beaucoup d'espérance. Un contemporain, Jean de Schaller, écrivait: «Après la répression de l'insurrection de Chenaux, une sourde efferves-

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 421.

cence agitait les esprits dans la bourgeoisie de Fribourg et dans quelques parties romandes du canton»<sup>1</sup>.

L'activité du Club helvétique de Paris, dont le noyau était formé par les exilés de 1781 et qui cherchait à maintenir dans le canton la flamme révolutionnaire, se heurtait à la crainte et même à l'indifférence.

Au cours de 1790-1791, la propagande du Club se fit de plus en plus abondante. Les Fribourgeois de Paris écrivirent force lettres à leurs familles et amis restés au pays, dans lesquelles ils expliquaient ce qui se passait à Paris et disaient les bienfaits de la révolution. D'autres écrits encourageaient franchement à la révolte, telle cette lettre du 8 février 1791 de Castella à Morand, justicier de la Tour-de-Trême: «Vous êtes éclairé et juste; vous connaissez les droits du peuple, les torts de ses tyrans; agissez en conséquence; instruisez, encouragez, réunissez et vous triompherez. Vous serez secondé. Ne craignez ni Berne, ni France; et le peuple peut-il craindre deux cents roitelets?»<sup>2</sup>.

Le 8 août de la même année, l'avocat de la liberté, comme il se nommait lui-même, lança une proclamation dans le pays par laquelle il appelait les «bons citoyens» à ne pas croupir sous la domination des aristocrates et à imiter les voisins du Pays de Vaud<sup>3</sup>. «Répandez beaucoup de copies!» était sa dernière recommandation<sup>4</sup>. La plupart des destinataires des lettres de Castella étaient des hommes qui joueront un certain rôle dans la République helvétique: entre autres Badoud de Romont, futur président de l'assemblée électorale de Payerne et préfet national du canton de Fribourg; Rolle de Bulle, qui deviendra commissaire des guerres de l'arrondissement du Moléson.

Mais cette activité causait des difficultés aux personnes qui recevaient de tels écrits. Ainsi, Rolle dut se disculper devant le bailli de Bulle<sup>5</sup>. La surveillance exercée par les baillis était

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 424.

<sup>2</sup> AEF *Fonds Club Helvétique*, pièce 137.

<sup>3</sup> Dans le point suivant de cette introduction nous verrons que l'année 1790 ouvre dans le Pays de Vaud la période du réveil national.

<sup>4</sup> AEF, *Fonds Club Helvétique*, pièce 176 & ss.

<sup>5</sup> *Ibidem*, pièces 207 & 208.

extrêmement sévère et bien des destinataires, afin de ne pas prendre de risques et pour s'attirer les bonnes grâces, préféraient avertir eux-mêmes LL. EE. des envois qu'ils avaient reçus. Ainsi, le curé de Gruyères, Dom Fracheboud, avait pourtant assuré à Paris qu'il était meilleur patriote qu'on ne le pensait et qu'on pouvait avoir confiance en lui<sup>1</sup>. Il s'empressa de communiquer à Fribourg ce que le Club helvétique projetait. Le 2 janvier 1791, il écrivait que le Club proposait un libérateur qu'on voulait faire comte de Gruyères et qui effacerait la présente législature<sup>2</sup>. Il ajoutait d'ailleurs que ces propos n'avaient pas beaucoup de «fortunes»<sup>3</sup>.

Après la révolution manquée de Chenaux, un esprit pré-révolutionnaire existait donc dans le canton et surtout en Gruyère (les correspondants du Club étant répartis à peu près sur tout le territoire gruyérien). Mais ses adeptes formaient une minorité; la dure répression de 1781 avait sérieusement ébranlé les résistances et LL.EE. tenaient la situation intérieure bien en main.

### **La France libératrice des peuples et la révolution vaudoise**

C'est un fait généralement reconnu que la révolution helvétique est née principalement de la révolution du Pays de Vaud, pays sujet du gouvernement patricien de Berne. La démocratisation qui s'était opérée à Bâle n'eut pas une très grande importance dans la Confédération. Cette révolution vaudoise atteignait le plus puissant état confédéré dans son autorité; de plus, elle entraîna l'intervention de l'armée française qui, une fois dans la place, songea surtout à occuper la Suisse. La révolution vaudoise fut aussi le point de départ du soulèvement et de la défection des bailliages fribourgeois qui, depuis 1781, n'attendaient qu'un événement de ce genre pour abandonner leurs gouvernants.

C'est pourquoi nous allons suivre dans les grandes lignes le mouvement qui se développa dans le canton voisin, sans toutefois

<sup>1</sup> *Ibidem*, pièce 72.

<sup>2</sup> Idée assez bizarre dans cette époque de révolution qui prônait l'égalité, la liberté et la démocratie.

<sup>3</sup> AEF, *Fonds Club Helvétique*, pièce 132.

entrer dans les détails du réveil national vaudois<sup>1</sup> qui, dès l'année 1790, prit de plus en plus d'ampleur. Tout commença par la résistance qu'opposa la ville de Morges aux mesures que le gouvernement bernois envisageait pour la construction des routes. La querelle qui s'ensuivit montra aux Vaudois avec plus d'acuité encore qu'auparavant le peu de cas que les gouvernants de Berne faisaient de leurs droits. «Au milieu de la soumission générale (avant 1790) les actes arbitraires de LL. EE. rencontraient, enfin, quelques obstacles dans la fermeté de la ville de Morges, qui par sa résistance, réveillait l'attention des Vaudois sur leurs libertés» rappelle Verdeil<sup>2</sup>.

De plus, ce réveil qui devint résistance de plus en plus ouverte subit l'influence de la marche triomphale de la Révolution française. Dans plusieurs localités vaudoises, surtout des bords du Léman, les 14 juillet 1791 et 1792 donnèrent lieu à de grandes réjouissances populaires.

L'année 1797 donna aux événements une tournure définitive. Les victoires de Bonaparte en Italie aboutirent à la création de la République Cisalpine et, le 17 octobre, à la paix de Campo Formio. Le 10 octobre déjà, Bonaparte avait prononcé la réunion de la Valteline, pays sujet des Ligues, à la Cisalpine. Les Grisons, au lieu de s'adapter aux circonstances, avaient préféré plaider la cause de la tyrannie. Le Corse accomplissait sa promesse: «Un peuple ne peut être sujet d'un autre peuple», maxime très chère aux Vaudois<sup>3</sup>. Cette décision fit une vive sensation en Europe et surtout en Suisse. Elle épouvanta l'aristocratie de Berne et réjouit tous les pays sujets<sup>4</sup>.

La proclamation que Bonaparte adressa aux Italiens en guise d'adieux avant de se rendre à Rastadt où il était nommé plénipotentiaire de la France, acheva de le sacrer protecteur de la liberté: «Nous vous avons donné la liberté, sachez la conserver...»<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Verdeil titre ainsi un chapitre de son *Histoire du Canton de Vaud*, tome III, p. 339.

<sup>2</sup> Verdeil, *op. cit.*, p. 346.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 427.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 425.

<sup>5</sup> *Ibidem*.

Pour gagner l'Allemagne, le général français traversa, en novembre, le territoire suisse et le Pays de Vaud; l'enthousiasme pour le libérateur des peuples était extrême partout.

A ces événements militaires s'ajoutèrent des faits politiques. L'attitude du Directoire français devenait, pendant la même année, de plus en plus menaçante à l'égard de la Confédération. Les demandes impératives d'expulsion des émigrés français qui avaient trouvé refuge dans les cantons suisses se multiplièrent. En septembre 1797, le Directoire exigea même le départ de l'envoyé anglais Wickham, accusé de favoriser les menées des émigrés contre la France. Trop faibles et trop désunis pour résister, les cantons confédérés finirent par se soumettre à toutes ces exigences.

De tels événements encourageaient les exilés suisses de Paris. Persuadés que leur patrie n'avait d'autre ressource que dans l'appui du gouvernement français, ils envoyèrent au Directoire une pétition réclamant la garantie de la France pour le Pays de Vaud. Fixée par le traité de Lausanne de 1564, cette garantie avait été maintenue, prétendaient-ils, lors du renouvellement de 1777, ce qui assurait les Vaudois de la protection française<sup>1</sup>.

Accueillie avec empressement par le Directoire, cette pétition entraît pleinement dans ses vues: s'entourer de pays dévoués aux principes de la Révolution française, renverser les aristocraties suisses. Sur toutes les frontières de la France, cette politique était accomplie par la création de nouvelles républiques (Batave, Cisalpine, Ligurienne) et les Etats du Rhin traitaient avec la France à Rastadt. Les victoires italiennes seraient compromises si la Suisse tolérait la présence sur son sol d'une multitude d'adversaires de la Révolution. Se fondant sur cette pétition, le Directoire promulgua l'arrêté du 18 décembre 1797 qui proclamait la responsabilité des gouvernements de Fribourg et de Berne pour tous les attentats commis au préjudice de la sûreté des habitants du Pays de Vaud.

Loin de considérer la gravité de la situation, le gouvernement de Berne repoussa toute concession et envoya ses députés à la diète d'Aarau qui, le 2 janvier 1798, réitéra le serment d'union et

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 429.

de fidélité. Cependant, l'impulsion était donnée dans le Pays de Vaud<sup>1</sup>. Une pétition, adressée à LL. EE., fut présentée ce même jour au Conseil de Lausanne. Elle demandait l'élection de députés du Pays, afin de présenter les griefs de ses habitants. Le Conseil ne donnant aucun espoir, Verdeil écrit : « Dès ce moment la révolution était faite »<sup>2</sup>. Dans les villes les comités s'organisèrent et envoyèrent des émissaires pour stimuler les campagnes.

Sur ces entrefaites, Berne annonça que le serment décrété par la Diète serait prêté dans le Pays de Vaud, le 10 janvier, par les habitants en armes. Mais ce jour-là, les rangs étaient clairsemés, les patriotes ayant jugé ce serment non-obligatoire et vexatoire. L'opinion se détériorant de plus en plus, Berne ordonna la mobilisation de la milice allemande et prépara des lieux de stationnement dans le nord du Pays. Le 17 janvier, le général de Weiss, bailli de Moudon, nommé commandant de cette armée, s'annonça au Comité de Réunion de Lausanne. Six jours plus tard, l'agitation ne s'étant nullement affaiblie, il se disposa à faire occuper Lausanne. Dans la nuit du 23 au 24 janvier, le comité de cette ville proclama la République lémanique<sup>3</sup>. Tandis que l'Assemblée provisoire prenait les mesures les plus urgentes et que les troupes de volontaires se rendaient à marche forcée sur Payerne, survint l'incident de Thierrens que le général Ménard prit comme prétexte pour faire entrer ses troupes dans le Pays de Vaud.

Le général français avait envoyé un aide-de-camp et deux hussards au général Weiss à Yverdon, avec sommation d'évacuer le Pays. A Thierrens, cet équipage fut arrêté par la garde locale et dans l'excitation du moment un des soldats français fut tué. Apprenant cette nouvelle, le 26, le général Ménard n'hésita pas, malgré les représentations des délégués vaudois, et il donna des ordres pour l'invasion de la République lémanique. Le même jour, le général bernois écrivait à Lausanne pour exprimer son regret

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 432.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 434.

<sup>3</sup> Ce titre vient d'une brochure intitulée : « *Instruction pour l'Assemblée représentative de la République Lémanique* » et signée par Laharpe et Perdonnet.

au sujet de cet incident et annoncer le retrait de ses troupes. Mais le mal était fait, les troupes françaises avaient pris pied sur sol helvétique.

Ainsi commençait pour le peuple suisse l'occupation militaire. L'Ancien régime avait vécu. Il n'avait pas su apporter les changements que réclamaient l'époque et les circonstances.

---